

## Pétitions

[Français]

## LA PETITE ENTREPRISE

ON DEMANDE LA RÉOUVERTURE D'UNE USINE À DESBIENS AU QUÉBEC

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises), étant donné que 125 employés de l'usine des pâtes et papiers à Desbiens, c'est une ville dans la région du Lac-Saint-Jean, attendent depuis longtemps que le premier ministre réalise sa promesse électorale de régler le problème de cette usine qui est fermée depuis près de quatre ans, ma question, monsieur le Président, est celle-ci: Il y a deux mois, j'ai demandé quand le gouvernement accorderait l'aide financière demandée par la société et par les employés, et maintenant est-ce que le ministre peut dire à la Chambre quand il prendra une décision et est-ce que cette décision sera positive pour les chômeurs?

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, l'usine de Desbiens en question a soumis récemment une proposition. Elle est à l'étude et comme toutes les études ou comme toutes les propositions qui sont faites au gouvernement, nous prenons le temps de les étudier, et surtout celles qui viennent du secteur des pâtes et papiers. Nous regardons toutes les implications et nous rendrons notre décision aussi rapidement que possible.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT AU SUJET D'UNE PROMESSE ÉLECTORALE

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Monsieur le Président, le ministre a dit la même chose il y a deux mois à la Chambre; son parti et son patron ont fait une promesse électorale au mois de juillet dernier. Est-ce que le ministre peut dire maintenant quand il va agir, quand il va régler ce problème, ou est-ce que le ministre a l'intention de briser une autre promesse électorale?

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, nous n'avons pas l'intention de briser de promesses électorales. Nous sommes à étudier le cas et, comme on le sait . . .

**M. Nystrom:** Étudier, étudier, étudier . . .

**M. Bissonnette:** . . . comme vous le savez, le premier ministre ne s'est pas engagé formellement à partir cette usine . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bissonnette:** . . . mais a sollicité cette usine à présenter un projet. Nous sommes à étudier le cas et, chose certaine, tous les projets de création d'emplois sont étudiés avec beaucoup d'attention, et notre gouvernement a l'intention de créer des emplois au Québec comme partout ailleurs au Canada.

[Traduction]

## LES PÊCHES

LA MORUE—LES PRISES DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST

**M. George Baker (Gander-Twillingate):** Monsieur le Président, un pays membre de la CEE viole d'une manière flagrante un accord international conclu entre le Canada et la CEE. Ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. La CEE s'est vu allouer 9,500 tonnes de morue dans la zone 2J3KL, qui relève de la juridiction canadienne aux termes de l'accord international, et ce poisson constitue une ressource canadienne à l'intérieur comme à l'extérieur de la limite de 200 milles de nos eaux territoriales. Les prises de la flotte de l'Allemagne de l'Ouest sont déjà trois fois supérieures à ce quota, mais les Allemands pêchent encore aujourd'hui. Que fait le ministre des Pêches et des Océans à ce sujet?

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, le député soulève un grave problème. J'ai maintenant reçu certaines données préliminaires à ce sujet. Je prends note très soigneusement des instances du député. J'espère être en mesure de lui fournir une réponse dans les vingt-quatre heures.

● (1500)

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. George Baker (Gander-Twillingate):** Monsieur le Président, j'ai l'impression que notre réaction se trouve muselée par ceux qui mettent en scène la production hollywoodienne du premier ministre en Allemagne de l'Ouest aujourd'hui.

Le ministre pourrait-il confirmer à la Chambre qu'il pourrait, s'il le voulait, interdire nos ports, imposer des sanctions ou annuler complètement l'accord avec la CEE? L'attitude «copain-copain» a-t-elle préséance sur les pêches canadiennes?

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je pourrais prendre toutes les mesures que le député me suggère, mais ce serait complètement irresponsable tant que nous n'aurons pas une meilleure connaissance et une compréhension plus complète des faits. J'ai dit au député que nous avons maintenant été prévenus du problème et que j'espère être en mesure de répondre de manière efficace et raisonnable d'ici vingt-quatre heures.

\* \* \*

## RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

**M. le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que la pétition présentée par le député de Saskatoon-Est (M. Ravis) le mardi 30 avril 1985 n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.